

L'ours brun dans les Alpes françaises. Sa chorologie actuelle.
Le dernier ours tué (Maurienne, Savoie). Le dernier ours vu
(Vercors, Drôme)

In: Revue de géographie alpine. 1942, Tome 30 N°4. pp. 781-790.

Citer ce document / Cite this document :

Couturier Marcel A. B. L'ours brun dans les Alpes françaises. Sa chorologie actuelle. Le dernier ours tué (Maurienne, Savoie).
Le dernier ours vu (Vercors, Drôme). In: Revue de géographie alpine. 1942, Tome 30 N°4. pp. 781-790.

doi : 10.3406/rga.1942.4363

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rga_0035-1121_1942_num_30_4_4363

LOURS BRUN

DANS LES ALPES FRANÇAISES

Sa chorologie actuelle

Le dernier Ours tué (Maurienne, Savoie)

Le dernier Ours vu (Vercors, Drôme)

par Marcel A.-J. COUTURIER

La question de la présence ou de l'absence de l'Ours brun (*Ursus arctos* L.) dans les Alpes françaises pose un problème du plus haut intérêt. Peu de sujets d'Histoire naturelle ont suscité autant de passion et provoqué autant de controverses. Il en est inévitablement ainsi quand une espèce sur le point de disparaître ne se manifeste plus que convulsivement, de plus en plus rarement. Je viens surtout rapporter deux faits patents, indiscutables : le dernier cas d'un Ours tué, le dernier cas d'un Ours vu par corps. Par une chance exceptionnelle, cette capture et cette observation ont eu comme théâtre deux massifs différents, très éloignés l'un de l'autre. Ce sont d'ailleurs, pour les Alpes françaises, les deux seuls peuplements relictés où se sont réfugiés les possibles derniers spécimens de l'espèce; il ne faut pas les chercher autre part.

1. — Noyau chorologique de la Basse Maurienne (Savoie).

C'est dans le bassin inférieur de l'Arc, en Basse Maurienne, qu'ont été observés ou tués les derniers Ours de Savoie. Sans aucun doute, c'est la station des Alpes françaises la plus im-

portante, celle où de temps en temps on peut voir sinon des Ours, du moins leurs traces. Jusqu'à ces dernières années, les observations se succèdent régulièrement; avant 1910 les cas d'Ours vus ou tués n'étaient pas rares dans cette vallée dont les versants parfois abrupts, coupés de gorges fraîches, sont revêtus d'un épais manteau de végétation contribuant à créer un milieu biologique en tout point favorable.

Le foyer choisi est situé sur les deux rives de l'Arc, dans sa portion comprise entre La Chambre et Aiguebelle. Sur la rive droite, voici du Sud au Nord les zones les plus fréquentées : le vallon de Montaimont (à l'Est de La Chambre), — le vallon du Bugeon (surtout les forêts de Montgellafrey) qui par le col de la Madeleine communique avec le vallon de l'Eau Rousse (affluent de l'Isère) ou vallon de Celliers (Basse Tarentaise) où ces dernières années on a remarqué à plusieurs reprises des traces, — toutes les forêts de la chaîne de la Lauzière jusqu'au Mont Bellachat, forêts dominant la Chapelle, Epierre, Argentine et Montsapey. Sur la rive gauche de l'Arc, la dispersion intéresse l'extrémité septentrionale du massif de Belledonne : forêts à l'Ouest de La Chambre, tout particulièrement le vallon des Grands Moulins au-dessus de Saint-Rémy, commune dont le nom évoque brillamment les Ours de Savoie, — forêts du versant oriental de la Pointe du Rognier, à l'Ouest de la Chapelle, — vallons boisés de Saint-Léger, — enfin tout le vallon de Saint-Pierre-de-Belleville dépendant du chaînon des Hurtières.

Autrefois, le versant occidental du massif de Belledonne, correspondant à cette portion de la Basse Maurienne (c'est-à-dire, pour l'Isère : le vallon du Veyton au Sud-Est d'Allevard, les forêts du Grand Collet et de la Chapelle-du-Bard, — pour la Savoie : le vallon d'Arvillard y compris la forêt de Saint-Hugon, le vallon du Joudron), était également fréquenté par les Ours. Ceux-ci allant de Maurienne en Belledonne franchissaient les arêtes non loin des cols de la Frèche et d'Arpingon.

Il semble bien que depuis une trentaine d'années l'Ours brun délaisse ce secteur et préfère les versants de la basse vallée de l'Arc.

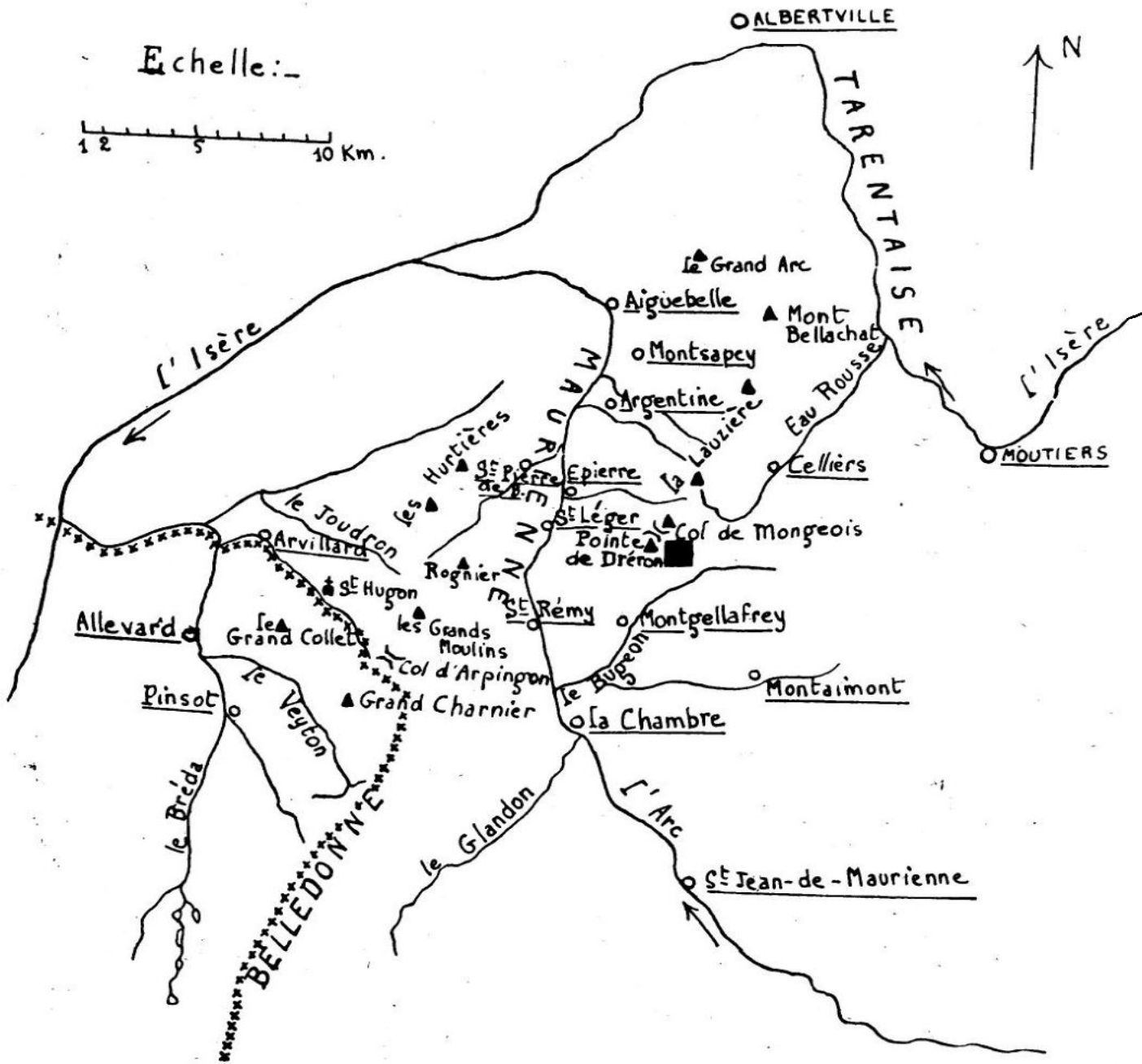
Épisodiquement, l'Ours, très voyageur à certaines époques de l'année, peut remonter en Haute Maurienne, en suivant de proche en proche les forêts qui bordent les rives de l'Arc. Ainsi, il y a une quinzaine d'années, le guide Pierre Blanc de Bonneval-sur-Arc vit un matin de juillet, à 40 mètres de lui, un Ours aux Buffettes, dans le vallon Sud de Méan Martin.

Cette localisation précise autour de Saint-Rémy en Basse Maurienne n'est pas une aire d'exception. C'est la station résiduelle la plus importante des Alpes françaises. Depuis 1880 de nombreux Ours y furent vus ou blessés, leurs traces fréquemment observées, deux oursons pris vivants; une vingtaine de sujets furent tués, dont 8 par Auguste Roux, 6 par Félicien Clappier, 1 par François Orset, 1 par Séraphin Godet, 1 par Auguste Fournier, 1 par Florentin Clappier, 1 par François Dulac, et quelques-uns encore par d'autres chasseurs.

Dernière capture en Basse Maurienne.

Voici le récit de la mort du dernier Ours tué en Savoie et aussi dans toutes les Alpes françaises. Je dois une bonne part des renseignements à un des principaux acteurs de cette chasse M. André (Séraphin-Joseph), dit « Clément », cafetier à Montgellafrey, et à M. Henry Bozon-Verduraz, de Saint-Etienne-de-Cuines (Savoie).

Célestin Brun, du village des Côtes à Montgellafrey, près de La Chambre (Savoie), signala à ses voisins et à la famille André, près de la Pointe de Dréron, la présence d'un Ours, coïncidant avec la disparition de plusieurs brebis. Le 13 août 1921, S.-J. André armé d'un fusil rayé à balle, son père Théodule André porteur d'un fusil à broche à deux coups, calibre 16, et Etienne Drivon muni d'une arme rayée, aperçurent



NOYAU CHOROLOGIQUE DE LA BASSE MAURIENNE

■ Point où fut tué le dernier Ours des Alpes (1921).

+++ Limite entre la Savoie et l'Isère.

l'Ours au lieu dit « la Cloche des Vieux », à environ 2.000 m. d'altitude, non loin du col de Mongeois, entre la Pointe de Dréron et le Roc Rouge, au Nord de Montgellafrey, sur le territoire de cette commune, mais près de la limite d'Épierre, dans le vallon du Bugeon (affluent de la rive droite du bas Arc), à 2 h. 30 de marche de Montgellafrey. Ils en approchèrent à environ 50 mètres en plein découvert, au milieu de blocs rocheux. Tous trois tirent sur la bête qui s'effondre en grognant, presque tuée sur le coup. Il est 12 h. 30. Le fait que la peau présentait un seul orifice dû à une balle ronde tirée par un fusil de chasse laisse présumer que c'est Théodule André père, mort le 20 janvier 1932, qui aurait tué cet Ours. La bête fut descendue le même jour à Montgellafrey sur un traîneau et vendue le lendemain 14 août 1921 au boucher Vivorio, de La Chambre, qui la détailla et la revendit.

Il s'agissait d'une femelle adulte, pesant entièrement vidée un peu plus de 120 kilos.

Etude de la tête osseuse.

J'ai en mains la tête osseuse de ce spécimen. L'examen révèle trois points intéressants : les faibles dimensions, la soudure complète de presque tous les os du crâne et de la face, l'usure des dents.

1° *Dimensions*. — Elles sont faibles, sinon très faibles, et correspondent à celles d'une femelle adulte. En voici les principales :

| | |
|---|--------|
| Longueur totale de la tête osseuse ou opisthion-prosthion | 0,283 |
| — condylo-basale ou condylion-prosthion.... | 0,259 |
| — basi-cranienne ou basion-prosthion | 0,244 |
| Largeur bi-zygomatique ou largeur maximum de la tête osseuse..... | 0,178 |
| — au niveau de la striction orbitaire..... | 0,0605 |
| — au niveau de la striction post-orbitaire... | 0,0675 |

| | |
|---|--------|
| Largeur au niveau de l'apophyse postérieure de l'or- | |
| bite | 0,090 |
| — bi-mastoïdienne | 0,123 |
| — au niveau de la partie externe de l'alvéole | |
| des canines supérieures..... | 0,065 |
| — maximum de l'ouverture des fosses nasales. | 0,0405 |
| — des deux palatins réunis entre les deuxièmes | |
| molaires supérieures..... | 0,044 |
| Longueur de la table dentaire supérieure (canine, pré- | |
| molaires, molaires) | 0,103 |
| — de la table dentaire inférieure (canine, pré- | |
| molaires, molaires)..... | 0,119 |
| — de la mandibule (ligne droite du bord pos- | |
| térieur du condyle au collet de la 3 ^e inci- | |
| sive) | 0,188 |

2° *Sutures osseuses.* — Si remarquable, si complète est la soudure, l'ossification des sutures osseuses, que la plupart d'entre elles sont invisibles. Je ne perçois aucun vestige des sutures internasale, incisivo-nasale, incisivo-maxillaire, fronto-nasale, fronto-maxillaire, maxillo-malaire, interfrontale, fronto-pariétale, interpariétale, pariéto-occipitale, palato-maxillaire, sphéno-occipitale. La suture temporo-pariétale est à peine ébauchée. Seules sont évidentes les sutures temporo-malaire et intermandibulaire.

3° *Dents.* — Les dents sont presque toutes usées et déchaussées. Les incisives sont abrasées jusqu'à l'alvéole. Les canines déformées, raccourcies, mousses à l'apex, offrent à certains endroits des pertes de substance. Si l'on excepte la canine supérieure droite qui est la moins usée, les trois autres ont perdu un bon tiers de leur longueur. Au maxillaire supérieur, à droite, seule subsiste une petite prémolaire qui est sans doute Pm², car elle se trouve au milieu du diastème entre la canine et Pm⁴; à gauche, on retrouve cette même Pm² et en arrière d'elle Pm³ existe, accolée à Pm⁴. A la mandibule, tant

à droite qu'à gauche, présence de Pm_1 , absence de Pm_8 et naturellement de Pm_2 . Peu usées sont les Pm^4 supérieures et les Pm_4 inférieures. Quant aux deux molaires supérieures et aux trois molaires inférieures, ces dix dents ne présentent ni tubercules, ni cuspides; leur face triturante est plane ou même rendue concave par l'usure.

4° *Particularités.* — Qui a examiné des têtes osseuses d'*Ursus arctos* L. connaît les variations considérables de leur morphologie, même chez des sujets provenant d'une même localité. Je pense que peu d'espèces offrent une plasticité osseuse aussi remarquable. Ce qui m'a surpris sur la tête osseuse de ce dernier Ours tué dans les Alpes françaises, c'est la brièveté, l'insignifiance de la crête médio-pariétale qui n'a que 0,005 de hauteur et 0,035 de longueur. De plus, la ligne courbe postérieure, qui part de l'apophyse orbitaire externe du frontal, rejoint celle du côté opposé non pas au niveau de la suture fronto-pariétale sur la ligne médiane (ce qui est la norme), mais beaucoup plus en arrière, à la jonction du tiers moyen et du tiers postérieur des pariétaux. La grande longueur de cette ligne courbe atteint ici 0,130.

5° *Conclusions.* — Les dimensions très faibles de cette tête osseuse, l'ossification des sutures du crâne et de la face, le mauvais état et l'usure considérable des dents permettent d'affirmer qu'il s'agit d'un sujet de sexe femelle d'un âge extrêmement avancé.

2. — Noyau chorologique du Vercors (Isère et Drôme).

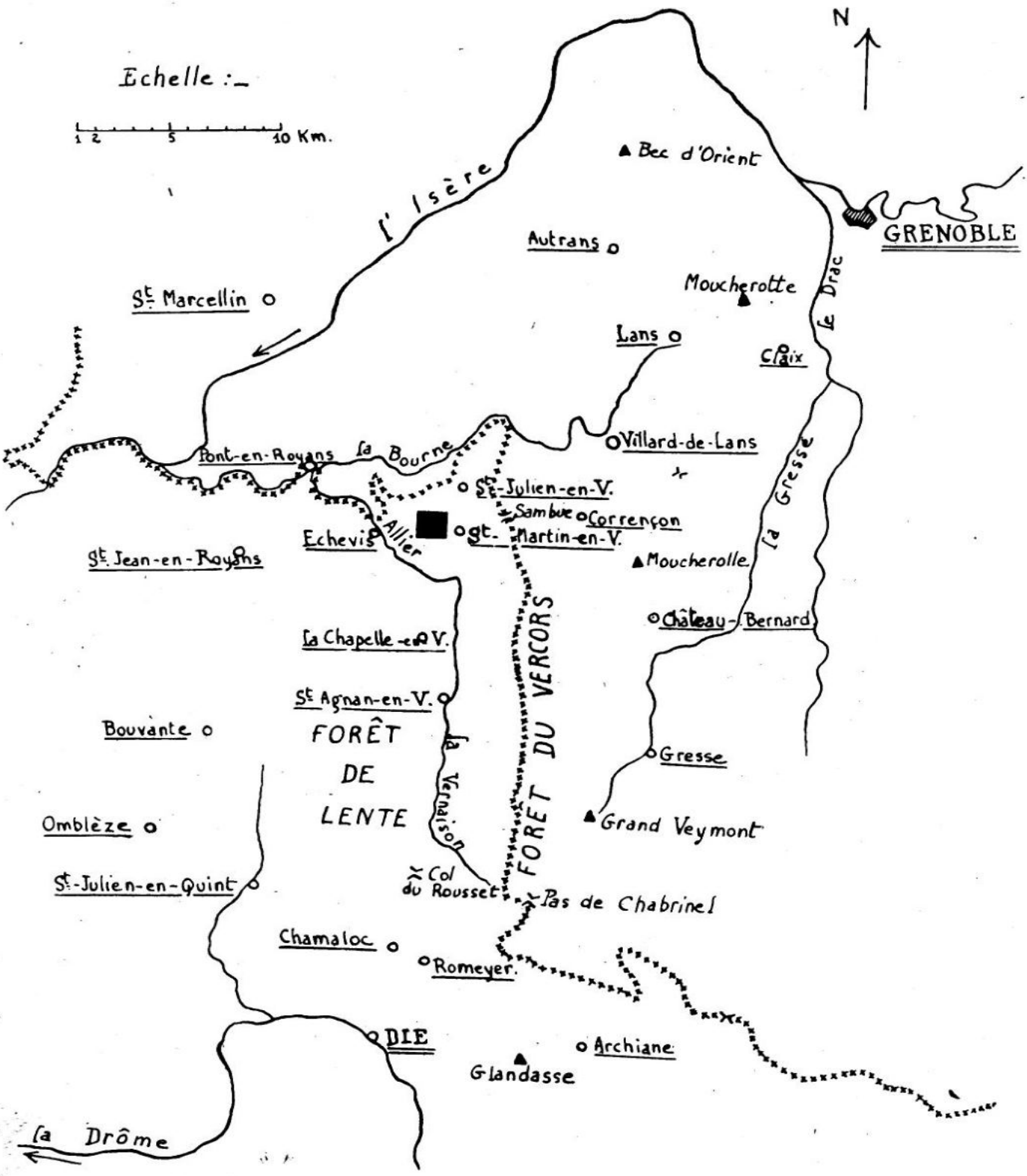
Si la station de la Basse Maurienne est plutôt méconnue, il n'en est pas de même de celle du Vercors et les Ours de ce massif, à tort ou à raison, font parler d'eux assez souvent, trop souvent à mon avis, car les sujets que peut recéler cette région montagneuse sont certainement moins nombreux que ceux de la basse vallée de l'Arc. Que de faits erronés ont été

rapportés sur ce sujet! Que de publications discutables ont paru! Que penser de l'auteur d'un article, théoriquement documenté, qui attribue 0 m. 410 à une empreinte vue et mesurée par lui, dimension que ne pourrait s'attribuer que très difficilement le pied postérieur du meilleur Grizzly ou du plus fort Ours brun géant de l'Alaska!

Ici le domaine possible de l'Ours brun est actuellement compris dans la région montagneuse richement boisée qui se trouve à cheval pour sa partie septentrionale et orientale sur le département de l'Isère, pour sa partie occidentale et méridionale sur le département de la Drôme. C'est en somme tout le massif géographique du Vercors. Mais si nous serrons de plus près cette dispersion, on peut la préciser par les limites suivantes : au Nord les gorges de la Bourne, de Pont-en-Royans à Villard-de-Lans, — à l'Est l'arête faîtière orientale du massif, passant par la Moucherolle, le Grand Veymont jusqu'au Pas de Chabrinel, — au Sud Romeyer, Chamaloc, Saint-Julien-en-Quint, — à l'Ouest Omblèze, Bouvante, Saint-Jean-en-Royans. Enfin, dans cette aire déjà mieux définie, un noyau particulièrement favorable groupe les territoires boisés des communes de Corrençon, de Saint-Julien-en-Vercors, de Saint-Martin-en-Vercors, de la Chapelle-en-Vercors, d'Echevis, de Saint-Agnan-en-Vercors, ainsi que les deux très importantes forêts de Lente et domaniale du Vercors. Ce noyau, situé presque en entier dans le département de la Drôme, constitue le véritable domaine de l'Ours dans le Vercors.

Dernier Ours observé dans le Vercors (Drôme).

Les derniers jours de septembre 1937, Julien-Daniel Arnaud, né le 18 avril 1871, propriétaire à Saint-Martin-en-Vercors où il est conseiller municipal depuis 1919, faisait paître son bétail à 500 m. de son habitation, au lieu dit « les Gours » (altitude d'environ 1.000 mètres), quartier du Briac, hameau du



NOYAU CHOROLOGIQUE DU VERCORS

- Point où fut observé le dernier Ours des Alpes (1937).
- +++ Limite entre la Drôme et l'Isère.

Château, à 3 km. au Nord-Ouest de Saint-Martin-en-Vercors, département de la Drôme. Il vit tout à coup sortir du bois, à 50 mètres de lui, une grosse bête qu'il prit tout d'abord pour un Sanglier. N'ayant pas d'arme, il lança contre la bête son chien. Ce dernier menacé et pris de frayeur vint se blottir près de son maître. C'est alors que J. Arnaud vit qu'il s'agissait *non pas d'un Sanglier mais d'un Ours*. Sans se hâter, l'Ours reprit sa marche vers le bois.

De forte taille, l'animal d'une hauteur de 0 m. 80 au garrot avait la démarche lourde, de grosses pattes velues, de longs poils roux. J. Arnaud rentra ses vaches et alla vérifier la direction du fauve dont il vit les crottes toutes fraîches et les empreintes sur la terre mouillée. L'Ours se dirigeait vers l'Ouest du côté du Pas de l'Allier, traversant le Bois de l'Allier dans la direction d'Echevis. Les deux autres témoins de cette observation du plus haut intérêt étaient les enfants de J. Arnaud, son fils Marcel actuellement âgé de 39 ans et sa fille Marcelle âgée de 24 ans.

Des précisions qui m'ont été données par J. Arnaud, je retiens trois éléments capitaux : la hauteur nullement exagérée de la bête (0 m. 80), la distance de 50 m. à laquelle elle a été aperçue, la distinction formelle entre un Sanglier et un Ours. *Il ne peut donc pas y avoir eu confusion* et la bonne foi du témoin est absolue.

Selon Julien Arnaud, le Plantigrade après être rentré dans le Bois de l'Allier a dû rebrousser chemin et se diriger du côté de la Sambue. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que non loin de là des habitants de Villard-de-Lans ont vu, quelques jours plus tard, des traces près de Corrençon, dans le département de l'Isère.

Ma conclusion générale est formelle : *grâce à sa grande longévité, l'Ours fait encore partie de la faune des Alpes françaises.*

Avril 1942.